



Circuit provincial Sud de CSO - Division CLUB

Règlement 2024

1. GÉNÉRALITÉS

Le Circuit provincial Sud de CSO se court sur 1 concours fédéral par structure organisatrice en province Sud.

Les épreuves du Circuit provincial Sud de CSO se déroulent lors de compétitions fédérales soumises aux dispositions des règlements général et spécifique du CSO de la FFE et répondant au cahier des charges technique défini par le Comité Provincial d'Équitation Sud en partenariat avec le CRE de Nouvelle-Calédonie.

Un cavalier peut s'engager sur le Circuit provincial Sud de CSO dans plusieurs épreuves de niveaux différents mais seul le niveau ayant rapporté le plus de points sera retenu pour le classement final. En cas d'égalité de points sur plusieurs niveaux, le classement du niveau supérieur sera retenu.

Un cavalier peut monter plusieurs chevaux dans la même épreuve (selon l'avant programme des concours) mais seul le meilleur classement sera pris en considération à chaque concours.

2. TYPE D'ÉPREUVES

Épreuve	Barème obligatoire	Hauteur recommandée des obstacles (avant le 1 ^{er} mai)	Hauteur recommandée des obstacles (Après le 30 avril)
Club 1	Tout barème Grand Prix ou barème club	95 cm	100 cm
Club 2	Tout barème Grand Prix ou barème club	85 cm	90 cm
Club 3	Tout barème Grand Prix ou barème club	75 cm	80 cm
Club 4	Tout barème Grand Prix ou barème club	65 cm	70 cm

3. ENGAGEMENTS

Le montant de l'engagement de chaque épreuve d'un concours servant de support au Circuit provincial Sud de CSO est fixé par chaque organisateur dans les limites suivantes : 20 euros maximum ; et l'engagement terrain ne peut excéder le tarif normal x 3.



4. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

À chaque étape, les cavaliers classés (obligatoirement licenciés FFE dans une structure équestre de Nouvelle-Calédonie) de chacune des épreuves **seront récompensés** tel que le précise le règlement FFE et **au moins les 3 premiers**.

Pour rappel :

Le premier classé d'une épreuve reçoit au minimum

- ◆ *Un cadeau souvenir ou une coupe ;*
- ◆ *Une plaque et un flot ou rubans ou médaille, liste non exhaustive.*

Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un cadeau souvenir et/ou une plaque et/ou un flot pour les huit premiers classés, ou pour le premier quart si l'épreuve comporte moins de 32 partants.

À chaque étape, des points sont attribués dans chaque catégorie.

Grille de calcul des points du circuit provincial Sud de CSO / Grille FFE

INDICES	Points indices			
	1er quart	2 ^{ème} quart	3ème quart	4 ^{ème} quart
ELITE	20	10	5	0
1	16	8	4	0
2	12	6	3	0
3	8	4	2	0
4	4	2	1	0

Grille de majorations

	Nombre de points
Première place	+ 3
Deuxième place	+ 2
Troisième place	+ 1
Sans fautes (cumulable avec les majorations précédentes)	+ 2

Pour le classement final, les résultats de toutes les manches pour chaque niveau seront retenus.

Chaque NIVEAU d'épreuves fera l'objet d'un classement sur l'année. Pour apparaître dans le classement final, il faut avoir participé à au minimum 2 manches du circuit dans le niveau concerné.

Le cavalier ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un niveau d'épreuves, sera le Champion provincial Sud de l'année dans ce niveau d'épreuve.

Les 3 premiers de chaque niveau du circuit provincial Sud seront récompensés par le CPES.



5. CALENDRIER DES CONCOURS

ETAPE	DATE	ORGANISATEUR
ETAPE 1	16 et 17 mars	ETRIER
ETAPE 2	26 au 28 avril	LA GOURMETTE
ETAPE 3	9 au 12 mai	ASCB
ETAPE 4	23 juin	ACD
ETAPE 5	20 et 21 juillet	ATEW
ETAPE 6	3 et 4 août	ACKATO
ETAPE 7	9 et 10 novembre	LWT